



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Centre

**« La place de l'Économie Sociale et Solidaire
dans les territoires du Cher »**

→ Actes de la journée du Samedi 24 novembre 2007

**Amphithéâtre des archives départementales
Rue Heurtault de Lamerville
18000 BOURGES**

436 , rue du Faubourg Bannier - BP 29117
45409 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

Tél : 02 38 68 18 90 - Fax : 02 38 43 10 36
crescentre@club-internet.fr
www.crescentre.org

Sommaire

Liste des participants	4
Ouverture de la journée par Daniel VANDEVIVERE	5
Préambule	5
Objectif de cette journée	5
Introduction de la journée par Marie-Madeleine MIALOT	6
Présentation de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre	8
L'Economie Sociale et Solidaire	8
L'Economie Sociale et Solidaire au quotidien	8
Définition de l'Economie Sociale.....	8
Rôles de l'Economie Sociale et Solidaire	8
L'Economie Sociale et Solidaire en région Centre	9
Le Conseil d'Administration de la CRESS Centre	9
Les missions de la CRESS	9
Pourquoi la CRESS s'intéresse-t-elle aux Pays ?.....	10
Qu'attend la CRESS de cette rencontre ?.....	10
Quelle valeur ajoutée pour les Pays ?.....	10
Poids de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Cher	11
Caractéristique de l'emploi salarié dans l'Economie Sociale.....	11
Evolution du nombre d'Etablissements de l'Economie Sociale et Solidaire entre 1993 et 2003.....	12
Etablissements de l'Economie Sociale et Solidaire par tranche d'effectif employé.....	12
Emplois salariés de l'Economie Sociale et Solidaire	13
Caractéristique des salariés.....	13
Emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire selon le statut des salariés.....	14
Historique et vision macro économique de l'Economie Sociale et Solidaire	15
Historique	15
Les sept principes de l'Economie Sociale	15
Définitions de l'Economie Sociale et Solidaire.....	16
<i>L'Economie Sociale</i>	16
<i>L'Economie Solidaire</i>	16
Schéma économie non monétaire.....	16
Les études de l'INSEE en régions	17
L'Economie Sociale et Solidaire dans de nombreux secteurs d'activités	18
Le secteur tertiaire.....	18
Poids économique des activités en Economie Sociale et Solidaire en France	18
Questions / réponses	21
Intervention d'Irène FELIX	23
Pourquoi nous intéressons-nous à l'Economie Sociale et Solidaire ?	23
Moyens politiques pour favoriser l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur des solidarités	23
Projets pour l'avenir.....	24
Conclusion	24
Présentation d'actions soutenues par deux Pays du Cher	25
Pays Loire Val d'Aubois.....	25
<i>Contexte</i>	25
<i>Constats</i>	25
<i>Objectifs</i>	25
<i>Modalités</i>	25
<i>Bilans et perceptives</i>	25
Pays de Bourges.....	27
<i>Présentation du Pays de Bourges</i>	27

<i>Garage Solidaire de Baugy</i>	27
Historique	27
Description	27
Objectif.....	27
Questions / réponses	29
<i>Relais Assistantes Maternelles géré par la Communauté de Communes Septaine</i>	30
Présentation	30
Mise en œuvre du projet.....	30
Les objectifs et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire	32
Objectifs à court et moyen termes de la CRESS Centre	32
Grands projets du Conseil National des CRESS.....	32
Témoignages d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire	33
Couveuse d'entreprise « PES »	33
<i>Présentation dispositif de couveuse d'entreprise</i>	33
Présentation des Couveuses d'Entreprises.....	33
Qu'est-ce qu'une Couveuse d'Entreprise ?	33
<i>Couveuse d'Orléans : Pour une Economie Solidaire</i>	35
<i>Partenariat européen « Semences »</i>	35
Questions / réponses	36
Entraide Eco Bois - projet d'une SCIC.....	38
<i>L'Entr'Aide Ouvrière</i>	38
<i>Entraide Eco bois</i>	38
Questions / réponses	39
Régie des Territoires de Vierzon.....	40
Questions / réponses	40
Maison des énergies.....	41
Questions / réponses	42
Clôture de la journée	43

LISTE DES PARTICIPANTS

Présents :

Max ALBIZATTI - **Communauté de Communes de Vierzon, Pays des Cinq Rivières**
Yann BATIOU - **CRE SOL**
Jean-Paul BERGER - **Pays de Bourges**
Jean-Luc BIRSKI - **Régie des Territoires de Vierzon**
Dominique BORDERIEUX - **CRESS Centre**
Maria BOULT - **Association ANNA Boutique de Gestion du Cher**
Florence BURANDE - **Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Bengy et Lignéres**
Olivier CABRERA - **Max Havelaar**
Jean-Yves CAGNARD - **Pays Loire Val d'Aubois**
Pierre-Louis CAZAUX - **CIGALES Les quatre Villages**
Emile COHEN - **CRESS Centre**
Nathalie COLLOT - **ARPPE en Berry**
Jean-Pierre COMPAIN - **CIGALES Les quatre Villages**
Jean COUADE - **Mairie de Soulangis**
M. COURTILAT - **Pays Val d'Aubois**
Aurore DA SILVA - **CRESS Centre**
Pierre DELUZET - **CRESS Centre**
Danielle DIDAILLER - **Régie des Territoires de Vierzon**
Bernadette DUCHAUD - **Pays Loire Val d'Aubois**
Pierre DUGUET - **Association Pour la promotion de la politique des Pays dans la région Centre A3P**
Caroline DUMAS - **CRESS Centre**
Frédéric DUPIN - **Régie des Territoires de Vierzon**
Irène FELIX - **Conseil Général du Cher**
Mme FRANCOIS - **Mairie de Neuvy-deux-clochers**
Michel GARREAU - **MACIF**
Josseline GROËSIL - **Pays Berry Saint Amandois**
Monique GUEGUEN - **Familles de France**
Patrick GUILLONNEAU - **Le Relais**
P. Charles HARRY - **FOL du Cher**
Frédéric HEBERT - **Pays Loire Val d'Aubois**
Christian HERBAUT - **Groupe Chèque Déjeuner**
Charles ISOLA - **Syndicat Pays Berry Saint Amandois**
Annick JACQUET - **Pays Berry Saint Amandois**
Marie-Thérèse JAMBUT - **CRE SOL**
Guy JANVROT - **Maison des énergies**
Marie-Laure JARRY - **CRE SOL**
J.-C. JOUNAUD - **COORACE Centre**
Leïla LAMANDIER - **ARPPE en Berry**
Mme LE BARBIER - **Relais Assistantes Maternelles**
Christian LEMAIGNAN - **Espace Pierre Mendès France de Poitiers**
Mme LOISEAU - **Relais Assistantes Maternelles**
Jacques MAGNOL - **EGEE Cher**
Clarisse MAGNON - **COORACE Centre**
Nicole MASSELIN - **UDAF - Familles de France**
Serge MECHIN - **Pays Loire Val d'Aubois**
Marie-Madeleine MIALOT - **Conseil régional du Centre**
Mme MORIN - **UDAF 18**
Yannick PENNETIER - **C2S Service - Régie de quartier de Vierzon**
Noëlle PERRAULT - **CIGALES Les quatre Villages**
Martine PERRIN - **Le Relais**
Alain PHILIPPE - **Fondation MACIF**
Laurent PLESSE - **Les Artistes en Campagne**
Patrick POGUET - **Garage Solidaire de Baugy**
Marie-Paule PROT LEGER - **URIOPSS**
Mehdi RHOULAM - **PES**
Loïc RICHER - **Pays de Bourges**
Michèle ROMERO - **LOCAJ**
Myriam SENLY - **UDAF**
Marc STOQUERT - **Le Relais**
Patrick TAUVEL - **Entraide Eco Bois**
Rémi TOISIER - **Réseau Entreprendre Val de Loire**
Jean-François TURPAULT - **Mairie de Neuvy-deux-clochers**
Daniel VANDEVIVERE - **CRESS Centre**
Carole VENIN - **Pays Sancerre Sologne**
Francis VITE - **CIGALES Les quatre Villages**

Absents excusés :

Laurent COUTEL - **SCOP - LBM Société Nouvelle**
Jean-Pierre LIVERNAULT - **CRITT Z3T**
Lucien SAUVETTE - **Mairie d'Ignot**

OUVERTURE DE LA JOURNEE PAR DANIEL VANDEVIVERE

Président de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre (CRESS Centre)

Préambule

« Je souhaiterais commencer par saluer Madame la vice présidente de la région Centre, Madame MIALOT et Madame FELIX, vice présidente du Conseil Général du Cher. »

... « Je suis ravi de vous accueillir au nom de la CRESS Centre pour cette journée... Je rappellerai que nous organisons une journée des territoires, chaque année, dans des départements différents de la région. Nous sommes déjà intervenus dans l'Indre, le Loir- et-Cher, l'Indre-et- Loire, le Loiret, c'est au tour du Cher. »

Objectif de cette journée

... « Ces quelques mots pour parler de notre objectif en organisant cette journée. Nous avons fait ceci à la fois pour promouvoir les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire... et soutenir les initiatives en termes de création d'activité d'emplois ; mais la CRESS rassemble des têtes de réseaux, et elle est donc, par nature, assez éloignée du terrain. C'est pourquoi avec l'aide de nos têtes de réseaux, j'insiste là-dessus, nous allons à la rencontre des territoires, des Conseils de Développement pour tisser des liens dans le but de créer un réseau d'Economie Sociale et Solidaire dans les territoires, un réseau transversal à nos têtes de réseau, travail en collaboration, j'insiste sur ce point. Un réseau qui nous aidera à la fois pour promouvoir les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire mais surtout, à faire remonter et émerger des initiatives et des projets pour que nous puissions les soutenir par le biais de dispositifs d'accompagnement et/ou de financements susceptibles de les aider. L'Etat, le Conseil Régional, le Département, montrent par leur présence ici leur soutien à l'Economie Sociale et Solidaire. Je vais d'ailleurs dans quelques secondes céder la parole à Madame MIALOT qui a bien voulu nous accompagner ce matin...»

« Un dernier mot, avant de passer la parole à Madame MIALOT, je tiens à souligner sa contribution pour le développement du réseau de l'Economie Sociale et Solidaire dont le montant est en augmentation alors que dans le même temps l'Etat a prévu, sur le budget 2008, de réduire ses soutiens à l'Economie Sociale et Solidaire d'environ 50 %... »

Cette journée sera animée par

Emile COHEN, Président de la Commission Territoires CRESS Centre, « Monsieur Loyal de la journée »

et

Christian LEMAIGNAN, Professeur à l'Université de Poitiers, créateur d'un master de l'ESS.

INTRODUCTION DE LA JOURNEE PAR MARIE-MADELEINE MIALOT

Vice-présidente de la région Centre

Chargée de l'Economie et de l'Emploi, de l'Artisanat, du Commerce et de l'Economie Solidaire

« Merci beaucoup Monsieur le Président. A mon tour, je voulais vous dire que j'étais heureuse de passer la matinée, je rejoindrai d'autres régions et présentations tout à l'heure. Permettez-moi aussi de saluer ma collègue Madame FELIX... et puis surtout je voudrais saluer ce matin les représentants des composantes de l'Economie Solidaire, que ce soit le secteur associatif, le secteur mutualiste et le secteur de la coopération. C'est vrai que dans notre région, l'ensemble de l'Economie Sociale et Solidaire représente des milliers d'emplois, autour d'un peu plus de 60 000 emplois qui sont assez mal connus, en tant que collectif et en tant que poids économique. L'organisation par la CRESS, Monsieur le Président, de cette journée sera l'occasion de faire mieux connaître l'Economie Sociale et Solidaire à travers votre Chambre et je m'en réjouis par avance. »

« Nous avons voulu élaborer un schéma régional de développement économique et social. J'insiste beaucoup sur le terme « social » parce qu'au départ, l'ensemble des régions de France a élaboré des schémas avec le développement économique mais nous sommes la première région, à avoir voulu ajouter le terme de Social avec les schémas de développement économique et nous avons été ensuite rejoint par les autres régions. Elles ont estimé qu'il n'y avait pas d'économie sans le social et que le social, il fallait en parler de manière importante dans ce que nous voulions faire sur les territoires de notre région, dans le développement économique, au sens large. Nous avons donc consacré dans ce schéma régional de développement économique, un chapitre entier pour dire : la région sera une région solidaire et que la part du champ de l'Economie Sociale et Solidaire dans ce schéma est importante et nous souhaitons la souligner. »

« Premier élément, nous voulions souligner que notre volonté politique est de soutenir un certain nombre d'activités dans les trois secteurs que j'ai cités : associatif, mutualiste et coopératif. Il n'y a donc pas, dans notre région, de difficulté sur l'engagement de la région, pour soutenir ces développements d'activités. »

« Deuxième élément important, nous avons aussi souhaité nous associer aux valeurs que vous défendez, que ce soit celles que vous avez rappelées, Monsieur le Président, que ce soit celles que nous avons citées : partage, solidarité, non enrichissement personnel mais enrichissement collectif. Tout cela est souligné dans ces pages sur la région solidaire.

« Troisième élément que nous souhaitons également à côté du développement d'activités : mettre l'ensemble de nos responsabilités politiques dans ce développement de l'Economie Sociale et Solidaire et je pense en particulier à notre volonté de développer les contrats territoriaux ou les contrats de développement locaux qui s'appellent contrats avec les Pays - on en parlera tout à l'heure - contrats avec les agglomérations. Nous avons souhaité que l'Economie Sociale et Solidaire soit présente, qu'elle soit présente dans les instances consultatives et d'animations, à travers leur présence dans les Conseils de Développement, mais également que les champs des activités soient pris en compte dans les contrats que nous signons avec les financements régionaux très conséquents, dans les contrats que nous signons avec les Pays et les agglomérations. Cela a déjà été le cas dans la deuxième génération des contrats. Ce sera également le cas dans la troisième génération des contrats que nous sommes en train d'approuver qui devraient être présentés à l'issue de la fin de l'année, en séance plénière au Conseil Régional. »

« Les enjeux, vous le savez, c'est que nous avons un certain nombre de besoins sociaux sur les territoires de notre région, un certain nombre de besoins de services et qu'il est important, à travers l'ensemble de ces besoins, à la fois de structurer et de professionnaliser. Je sais que c'est votre souci ; mais également de créer toute une dynamique de services à la population, très importante pour la garantie d'un équilibre territorial dans notre région. Comment ? Vous le connaissez tous parce que nous avons un partenariat très précis avec le Département du Cher, bien sûr le soutien aux emplois associatifs. Par exemple, à travers le dispositif CAP'ASSO et nous aurons l'occasion, dès 2008, d'envisager - parce que les premiers contrats CAP'ASSO vont arriver à expiration - la poursuite de l'engagement d'appui financier du Conseil Régional à ce dispositif CAP'ASSO. »

« Quatrième élément important également : la formation des responsables comme les acteurs techniques. C'est un point sur lequel nous sommes à vos côtés et sur lequel nous insistons beaucoup car il n'y a pas d'action solidaire sociale, formation des bénévoles que vous êtes tous, sans une action très construite et très qualifiée des professionnels. »

« Un dernier élément important, et vous l'avez dit Monsieur le Président : les conventions de partenariat. C'est ainsi que les appelons en jargon technique, ce qui n'a pas beaucoup de sens, mais qui en a beaucoup lorsque nous formulons les conventions : conventions de partenariat bien sûr avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, avec la CPCA, avec le CRE SOL. Ce sont trois gros contrats pour l'instant, qui nous permettent d'officialiser, de soutenir financièrement cette action d'organisation de réseaux et de promotion des valeurs, comme des actions qui sont les vôtres. »

« Et puis enfin, dans les contrats territoriaux, que ce soit les Pays ou les agglomérations, des soutiens très précis avec des actions concrètes qui seront développées sur les territoires, avec un engagement financier à la clé. »

« C'est cela l'ensemble de ce que nous allons développer en 2008 avec notamment la volonté de ce que nous avons affirmé. Je suis donc, ce matin, particulièrement heureuse d'être parmi vous, de participer à une partie de vos débats et de vous dire, Monsieur le Président de la CRESS, combien nous apprécions l'action que vous menez, l'action de l'ensemble des structures qui sont partie prenante. Nous pensons aussi que sur la question fondamentale de la transmission-reprise des entreprises, le secteur coopératif doit avoir sa place à travers la possibilité de reprise par les salariés. Nous sommes une région où le mouvement coopératif est faible. Il est fort dans le secteur agricole mais pas très fort dans le secteur dit industriel et nous souhaitons qu'à l'occasion de ce choc démographique important puisqu'un chef d'entreprise sur deux va partir à la retraite dans les 3 ans qui viennent, nous puissions développer chez un certain nombre de salariés qui le souhaiteraient, à travers un appui particulier sur lequel vous vous êtes engagée, vous la CRESS, de façon à ce que nous puissions avancer sur ce thème, que les salariés puissent se grouper en coopérative et assurer ainsi la pérennité de l'entreprise qui sinon risque effectivement, malgré une très bonne santé économique, de s'arrêter faute de reprenneur. »

« Donc le champ est important, le champ sera encore en développement, Monsieur le Président, je sais que nous pouvons compter sur vous tous pour participer à ce développement. Sachez qu'en ce qui concerne la volonté politique du Conseil Régional, elle est présente et elle se manifeste par les soutiens financiers et nous sommes à vos côtés pour assurer ce développement car il est très important pour l'avenir économique et social de notre région. Je vous remercie. »

PRESENTATION DE LA CHAMBRE REGIONALE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA REGION CENTRE

Daniel VANDEVIVERE

Président de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre (CRESS Centre)

L'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire souffre manifestement d'un déficit de visibilité et de lisibilité. Beaucoup ignore qu'elle existe et ceux qui savent qu'elle existe, ne savent souvent pas ce qu'elle porte.

L'Economie Sociale et Solidaire au quotidien

L'Economie Sociale et Solidaire touche tout le monde et on a un peu tendance à l'oublier (ex : réseaux, structures départementales) :

- Adhésion à une mutuelle de santé donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire par le biais de la mutualité ;
- Utilisation de chèques-déjeuners donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire par le biais d'une coopérative ;
- Abonnement au Jardin de Cocagne (culture bio) donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire par le biais d'un réseau d'insertion ;
- Assurance automobile MACIF, MATMUT, MAIF, MAE donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Adhésion à un club sportif donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire par le biais du monde associatif ;
- Livret Caisse d'Epargne donc participation à l'Economie Sociale et Solidaire.

Malheureusement, on oublie trop souvent qu'on participe à l'Economie Sociale et Solidaire et de ce fait on ne la soutient pas suffisamment.

Définition de l'Economie Sociale

Définition de la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale (décret du 15/12/81) : « **L'ensemble des coopératives, mutuelles et associations dont les activités de production de biens et de services ne visent pas l'enrichissement individuel mais le partage et la solidarité au bénéfice de l'homme** (statuts). Primauté du projet sur le profit. »

Rôles de l'Economie Sociale et Solidaire

Principes et valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire :

- L'utilité économique et sociale : mutualité, assurance, association...
- La non lucrativité individuelle ;
- La gestion démocratique ;
- La mixité des ressources financières : coopératives d'intérêt collectif.

La CRESS Centre est une structure reconnue par les pouvoirs publics. Il existe 1 CRESS par région. Les 22 CRESS sont partiellement soutenues par l'Etat.

En région Centre nous avons :

- Signé une convention pluriannuelle d'objectifs ;
- Participé au schéma régional de développement économique et social qui a conduit à la signature d'une convention avec la Région.

L'Economie Sociale et Solidaire en région Centre

115 000 postes soit environ 9 % du total des emplois salariés (étude INSEE en 2004). Ces chiffres sont à retenir car ils ne sont pas négligeables.

Le Conseil d'Administration de la CRESS Centre

4 Collèges :

- Collège associatif : la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations associatives) représentée par URFOI, URIOPSS, CROS, CRAJEP, Nature Centre, FROTSI, UNAT, URAF ;
- Collège des coopératives : crédit coopératif, Groupe chèques-déjeuners, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuelle, URSCOP ;
- Collège des mutuelles : mutuelles de santé et d'assurance : MACIF, MAIF, MAE, Mutualité française, MATMUT ;
- Collège de l'Economie Solidaire et des fondations : conjointement les personnes qui ont le plus besoin d'argent et ceux qui en apportent. Les fondations participent beaucoup à l'économie solidaire : UREI, CRE SOL, PES, fondation MACIF.

Les missions de la CRESS

1°) Accompagner la création d'activités dans l'Economie Sociale et Solidaire et mutualiser les ressources financières.

Pour cela, il existe 2 groupes de travail à la CRESS, dont un qui s'occupe exclusivement et spécifiquement de ce sujet-là.

- Publication du répertoire « Création d'activités en Economie Sociale et Solidaire : Les structures d'accompagnement et de financement en région Centre » ;
- Information sur les statuts de l'Economie Sociale et Solidaire : investissement dans la reprise artisanale qui est en panne de repreneurs. Promouvoir le statut de coopérative ;
- Journée d'information dans le département de l'Indre, du Loiret, du Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire : promotion de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Participation au Conseil d'Administration Pour une Economie Solidaire (PES) qui gère la Couveuse d'Orléans, participation au Conseil National des CRESS, Centr'Actif, mesure 10B de la FNARS, La CRESS siège également au CESR, et au comité de pilotage du FEDER, ...
- Travaux en cours : accompagnement à la création de groupements d'employeurs dans l'Economie Sociale et Solidaire. Après études réalisées, il s'est avéré que le mouvement associatif a beaucoup de difficultés à la fois à embaucher du monde (comment gérer les temps partiels) et à pérenniser l'emploi (comment faire). L'une des solutions serait la création de groupements d'employeurs en Economie Sociale et Solidaire (ex : Nature Centre).
- Mutualisation des financements : fondation MACIF, groupe Chèques- déjeuners, PELS, Caisse d'Epargne...

2°) Promouvoir l'économie Sociale et Solidaire en région Centre.

- Publication d'un bulletin trimestriel ;
- Site internet : www.crescentre.org ;
- Journées de coordination interne pour réfléchir sur nos programmes ;
- Participation à des salons et congrès ;
- Journées d'informations auprès des Pays et des Conseils de Développement comme aujourd'hui.

⇒ La CRESS est une structure vers laquelle un Pays peut se tourner pour favoriser l'émergence d'un projet.

Pourquoi la CRESS s'intéresse-t-elle aux Pays ?

- Souvent par le biais des Conseils de Développement parce que le Pays est un territoire opportun au développement de projets collectifs et fédérateurs ;
- Au sein des Pays, les Conseils de Développement sont une réponse locale de la société civile ;
- La CRESS prend en compte les besoins et attentes des citoyens de ce territoire.

Qu'attend la CRESS de cette rencontre ?

Commencer à développer des relais dans les Pays en collaboration avec les têtes de réseaux ; des relais qui vont permettre à la fois de mieux connaître la structuration de la société civile mais aussi de remonter l'information pour repérer les projets naissants et descendre l'information vers les porteurs de projets pour les questions de financement.

Quelle valeur ajoutée pour les Pays ?

- La CRESS forme et informe sur les systèmes de solidarité, les statuts de l'économie sociale qui peuvent être développés dans les Pays ;
- La CRESS met à disposition les compétences et les ressources de ses adhérents ;
- La CRESS peut apporter son concours dans l'élaboration des projets des élus et des citoyens.

POIDS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE CHER

Emile COHEN

Président de la commission Territoires
Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre (CRESS Centre)

« Avant de commencer mon exposé, je tiens à remercier les agents de développement du département pour l'aide apportée dans la connaissance des territoires du Cher et dans la préparation de cette journée. »

Caractéristique de l'emploi salarié dans l'Economie Sociale

	Nombre d'établissements employeurs	
	CHER (18)	Région
Coopératives	156 (15 %)	515
Mutuelles	46 5 %	283
Associations	776 (76 %)	5 794
Autres	41 (4 %)	188
Ens. de l'ESS	1019	6 780

Coopératives : coopératives agricoles, de crédit, de production et autres...

Autres : fondations, congrégations, groupements d'employeurs, comités d'établissements

Source : INSEE Rép. SIRENE 93-98-99-2000/01/02/03

Les chiffres indiqués ne sont pas très récents car ils datent de 2003. Progression malgré tout importante sur 10 années.

Evolution du nombre d'Etablissements de l'Economie Sociale et Solidaire entre 1993 et 2003

Les chiffres indiqués sont en pourcentage

	1993/2003 évolution en %		1993		2003	
	Cher	Région	Cher	Région	Cher	Région
Coopératives	-3	-8	645	5109	623	4718
Mutuelles	2	11	47	372	48	414
Associations	56	54	1255	9903	1932	15251
Autres	164	97	28	249	74	490
Ens. de l'ESS	12	34	1975	15633	2722	20873

Source : INSEE Rép. SIRENE 93-98-99-2000/01/02/03

Etablissements de l'Economie Sociale et Solidaire par tranche d'effectif employé

Les chiffres indiqués sont en pourcentage

	1 ou 2		3 à 5		6 à 19		20 et +	
	Cher	Région	Cher	Région	Cher	Région	Cher	Région
Coopératives	39	28	25	29	27	35	9	8
Mutuelles	48	36	15	19	26	26	11	19
Associations	58	56	17	17	14	17	10	10
Autres	61	61	7	14	17	13	14	11

Source : INSEE Rép. SIRENE 93-98-99-2000/01/02/03

Dans ces emplois, les temps pleins et temps partiels sont confondus, notamment dans le secteur associatif. Ce tableau donne un aperçu et ce n'est pas surprenant. C'est là où il n'y a qu'1 ou 2 salariés que les chiffres sont les plus importants.

Emplois salariés de l'Economie Sociale et Solidaire

	Ensemble		Pourcentage femmes	
	Cher	Région	Cher	Région
Coopératives	3 072	14 950	56.80 %	47,60 %
Mutuelles	663	7 599	76 %	71,50 %
Associations	10 517	88 846	63.80 %	64,10 %
Autres	468	3 144	57.50 %	60,60 %
Ens. de l'ESS	14 720	114 539	62.70 %	62,40 %

Source : INSEE Rép. SIRENE 93-98-99-2000/01/02/03

Source INSEE mais précisions plus intéressantes sur l'étude menée par Christian LEMAIGNAN (cf. chapitre « Historique et vision macro économique de l'Economie Sociale et Solidaire »).

Les femmes représentent un peu plus de 62 % des effectifs salariés dans le département et à peu près 62 % au niveau régional.

Caractéristique des salariés

Les chiffres indiqués sont en pourcentage

	Moins de 25 ans		25-34		35-44		45-54		55 et plus		Ensemble	
	18	Région	18	Région	18	Région	18	Région	18	Région	18	Région
Coopératives	23	14	20	12	17	12	26	15	13	10	21	13
Mutuelles	2	4	4	6	5	8	6	8	6	8	5	7
Associations	70	80	73	79	75	78	66	74	77	80	71	78
Autres	6	3	3	3	3	3	2	3	4	3	3	3

Source : INSEE DADS 30/12/2000

Emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire selon le statut des salariés

	Emplois total sur l'année		Emplois permanent en %				Intérim ou saisonnier en %	
			Temps complet ou > à 80 %		Temps partiel ou < à 80 %			
	Cher	Région	Cher	Région	Cher	Région	Cher	Région
Coopératives	3 072	14950	63	53	32	41	5	6
Mutuelles	663	7599	68	59	29	36	3	5
Associations	10 517	88846	24	22	48	45	28	33
Autres	468	3144	26	32	34	47	40	21
Ens. de l'ESS	130 385	114 539	34	29	43	44	23	27

Source : INSEE DADS 30/12/2000

Tableau intéressant pour connaître le poids des emplois à temps complet supérieurs à 80 % et ceux inférieurs à 80 %. Pour l'ensemble, 34 % de temps complets et 43 % de temps partiels sans oublier les intérimaires.

La répartition est faite selon les familles au sein de l'Economie Sociale et Solidaire.

HISTORIQUE ET VISION MACRO ECONOMIQUE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Christian LEMAIGNAN

Conseiller Sciences Innovation Territoires à l'espace Pierre Mendès France de Poitiers,
Cours de Master Economie Sociale et Solidaire

Historique

Connaissance de la région Centre depuis à peu près 20 ans. Participation au réseau de conseils et technologies pour stimuler les entreprises dans l'innovation et la recherche.

Exemple : usine de fabrication de poêle Tefal qui ne marchait plus : la matière ne tenait plus → contact avec la Chambre du Commerce + mise en relation avec CNRS + université + travail en collaboration avec chercheurs de l'INSERM = le fournisseur avait changé la matière sans le dire à l'usine ⇒ redémarrage de l'usine.

Les équitables pionniers de ROCHELADE (1844) :

Slogan « *un homme = une voix* ». Vote en l'avenir de l'entreprise = base de la coopérative.

Philippe BUCHEZ (1795-1865) :

« *A chacun selon ses œuvres* » (dépendent du talent et de la capacité de chacun).

Charles FOURIER (1772-1837) :

Ce qui n'est pas rémunéré dans le travail c'est l'aspect collectif. Pas de prix pour le travail en équipe. L'entreprise ne fonctionne pas sans harmonie entre les hommes. Savoir travailler ensemble. Savoir se respecter. Respect de l'autre. Compenser les faiblesses des uns et mise à disposition des autres.

Etienne CABET (1788-1856) :

« *La communauté n'a pas les inconvénients de la propriété car elle fait disparaître l'intérêt particulier pour confondre dans l'intérêt public, l'égoïsme pour lui substituer la fraternité, l'avarice pour la remplacer par la générosité, l'isolement, l'individualisme, le morcellement pour faire place à l'association ou au socialisme, au dévouement et à l'unité.* »

= l'Economie Sociale et Solidaire.

Charles GIDE (1847-1932) :

Années 80 : ce sont les consommateurs qui définissent les besoins ⇒ l'économie.

L'importance de l'Economie Sociale ne peut être comprise si l'on oublie que sa véritable « naissance » au cours du 19^e siècle est due, à, au moins, trois types de démarches : le libre regroupement d'individus décidés :

- A répondre à une série de besoins, à mettre en œuvre un idéal (associations) ;
- A exercer entre eux ou avec d'autres une solidarité (sociétés mutualistes, assurances, mutuelles...)
- A organiser leur entreprise, non en fonction du capital, mais « de l'homme et de son travail » (coopératives).

Les sept principes de l'Economie Sociale

- Libre association ;
- Gestion démographique ;
- Non cumul individuel des profits ;
- Solidarité ;
- Réponse aux vrais besoins ;
- Épanouissement des hommes et des femmes ;
- Fédéralisme.

Les CRESS sont apparues dans les années 70 sous une autre appellation, et dans les années 80, se sont transformées en Chambre Régionale d'Economie Sociale, avec un principe de solidarité entre toutes les familles.

Définitions de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale

C'est l'ensemble juridique regroupant les coopérations, mutuelles et associations exerçant une activité économique :

- Principe de non-domination du capital sur les personnes et le travail ;
- Attribution à chaque membre associé du même pouvoir décisionnel ;
- Finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit.

Ce sont des organisations productrices de biens et de services qui ne sont pas constituées sur le principe de la maximisation du profit.

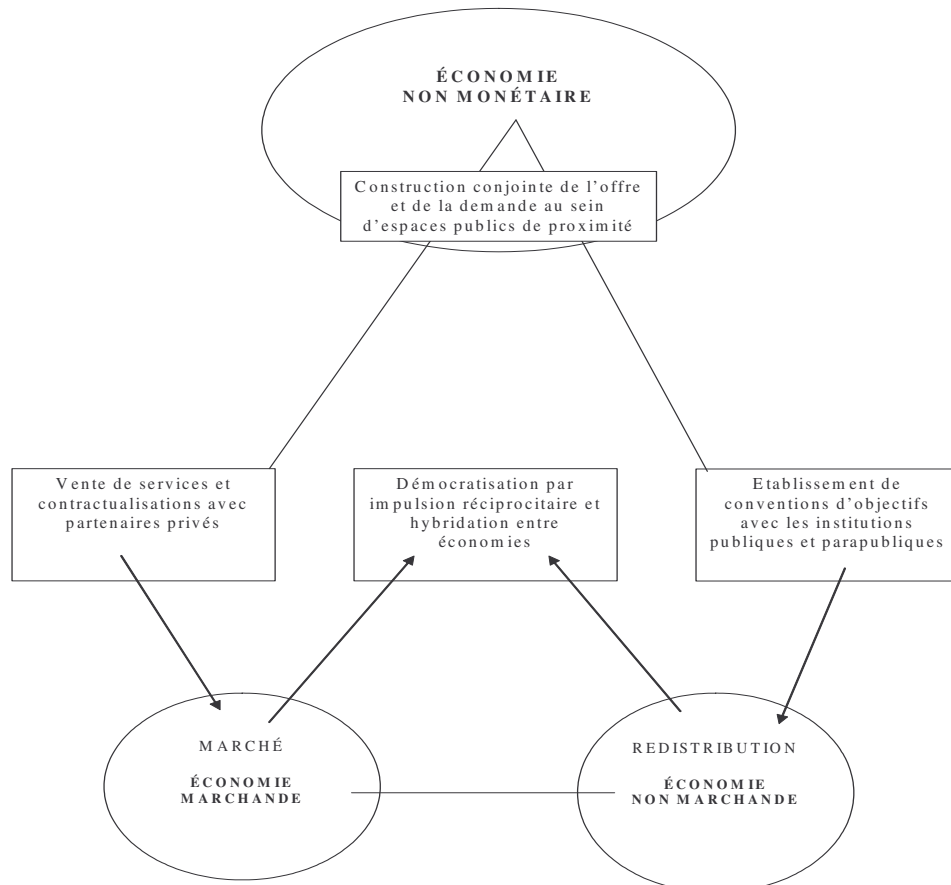
L'Economie Solidaire

Elle désigne l'ensemble des initiatives et actions qui se développent autour de valeurs de réciprocité, de citoyenneté et de collectivité.

Une activité relève de l'économie solidaire si elle est génératrice d'emplois, ou de biens et services, tout en garantissant le maintien ou la création d'une cohésion sociale :

- Emergence pragmatique de pratiques collectives et citoyennes face au développement de problèmes comme l'exclusion et le chômage ;
- Mise en réseau d'une structure internationale de la solidarité ;
- Volonté politique d'articuler différemment l'économie et le social.

Schéma économie non monétaire



Toute société ne fonctionne qu'avec les 3 entités :

- Economie de marché (SCOP... principe d'équivalence) ;
- Economie de redistribution (principe d'autorité) ;
- Economie de la réciprocité (principe de symétrie).

Principes de l'Economie Sociale et Solidaire :

- Donner ;
- Recevoir ;
- Rendre.

On construit le marché, la concurrence = Economie Sociale et Solidaire = volonté de vouloir développer différemment.

Les études de l'INSEE en régions

Effectifs de l'économie sociale en Région	% établissements de l'économie sociale / Nombre total d'établissements (SIRENE)			
	8 / 10 %	10 / 13 %	13 / 15 %	> 15 %
6 000 à 50 000	Corse	Limousin Champagne-Ardenne	Franche-Comté Basse Normandie Haute Normandie	Auvergne
50 000 à 100 000	Alsace	Picardie Lorraine Languedoc-Roussillon	Centre Bretagne Midi-Pyrénées	
100 000 à 150 000		Aquitaine Provence – Alpes- Côte d'Azur Rhône-Alpes	Nord – Pas de Calais Poitou-Charentes	Pays de la Loire
=/> 150 000	Ile de France (289 000)			

Au total 150 secteurs où l'Economie Sociale et Solidaire est présente :

- Coopératives, banques coopératives, mutuelles : 45 000 établissements, 300 000 salariés ;
- Associations : 112 000 établissements, 1 300 000 salariés.

11.37 % des effectifs salariés privés.

9.71 % des rémunérations versées aux salariés du privé France entière.

60 % d'emplois féminins.

L'Economie Sociale et Solidaire dans de nombreux secteurs d'activités

- Filière agricole et para-agricole, de la transformation à la distribution : 11 à 21 % des rémunérations versées à la filière dans 5 régions : Languedoc-Roussillon, Centre, Picardie, Bretagne, Champagne-Ardenne. Poids de l'Economie Sociale et Solidaire important.
- Secteurs de l'industrie : 800 coopératives (textile, imprimerie, meubles et récupération) ;
- Secteurs de la construction : 600 coopératives (métiers du bâtiment et travaux publics). 1 à 3 % des rémunérations versées à la filière ;
- Banque-finances : banques commerciales et maintien de proximité par les banques mutualistes.

Le secteur tertiaire

47 secteurs regroupés en 6 domaines d'activités selon la nature du service offert ou du public servi.

Moyenne des 6 groupes :

- Formation recherche (8 secteurs) ;
- Aide à domicile, action sociale (5 secteurs) ;
- Accueil enfants, adultes (6 secteurs) ;
- Culture, éducation, loisirs (18 secteurs) ;
- Gestion d'organisation (6 secteurs) ;
- Santé, activités hospitalières (4 secteurs).

Participation des associations dans chaque domaine d'activités très fortement modulée selon l'indicateur retenu :

- Dans tous ces secteurs tertiaires, les regroupements font 77 % soit une progression de 30 % par an ;
- De 1993 à 2003, l'Economie Sociale et Solidaire a progressé dans les associations de 30 %.

Poids économique des activités en Economie Sociale et Solidaire en France

	Participants	Nombre structures	Salariés	Spécificité
Associations	13 millions de bénévoles 20 millions de membres	800 000 dont 120 000 employeurs 800 EI 1 000 AI 135 RQ	Budget : 47 milliards € 1,2 million de salariés	Secteur sanitaire/social, sport, éducation culture
Entreprises d'insertion			230 000	Associations Intermédiaires Régies de quartier
Autres : Tourisme social, Loisirs	34 Millions de J.	1500 établissements de vacances	800 1000	VVF, divers UFCV, Vacanciell,...
SEL	30 000 adhérents	300		
Fondations	1300 actives 28 000 bénévoles	Fondation Fr. F.MAIF, F.MACIF, F.C.Epargne, F.C.Coopératif	47 000 salariés Budget : 3,1 milliards €	Fondations d'entreprises, nationales,, mixtes.

Associations :

- Années 80, très grand succès certainement liés à l'exode urbain : 400 000 ;
- Années 70 : 200 000 associations.

Coopératives				
Coopératives de commerçants	12 000 sociétaires	14 500 magasins + les magasins L et M	120 000 + Leclerc, les Mousquetaires	Intermarché, Intersport, Optic 2000, Selectour 27 % Commerce
Coopératives agricoles	9/10 agriculteurs = 612 000 sociétaires	3 700 coop. + 1 300 Cuma	110 000	Intrants , Porcs, céréales, lait, commerce de gros
Coopératives de consommateurs	3 200 000 sociétaires	CAMIF, Coop Alsace, Coop Atlantique	19 000	En recomposition
Coopératives de Production	70% des sal.	1600	31 000	Bâtiment/TP Mécanique Imprimerie/Alu
SCIC Coop.Acti.Emploi		50 50		Nouveau statut

Intermarché, Selectour : Economie Sociale et Solidaire

SCIC : cinéma dans un petit village. Aujourd'hui autre salle de cinéma en milieu rural.

Mutuelles				
Mutuelles de santé	36 millions de bénéficiaires 4 millions ruraux	3 100 MSA	60 000	Professionnels, d'entreprises, de fonctionnaires
Mutuelles d'Assurances	16,5 millions de sociétaires	MAIF, MACIF, MAAF, SMACL	25 000	50 % risques automobile, 40% risques habitation
Banques				
Banques,	1 500 000 sociétaires	Caisse d'Epargne	43 000	Entre 40 et 60 % des dépôts Fr
	2 000 000 sociétaires	Banque Populaire	33 000	
Crédits	5 500 000 sociétaires	Crédit agricole	98 000	
	29 200 sociétaires	Crédit coopératif	2 500	
	5 700 000 sociétaires	Crédit mutuel	28 500	

Entrepreneurs sociaux : personnes qui ont pu bénéficier du fond social européen (CRESS Poitiers Nantes et Rennes). 200 réponses.

Ce sont des personnes de 30 à 40 ans qui sortent de l'économie classique :

- Travail plus harmonieux en accord avec leur démarche personnelle ;
- Créatif culturel.

Trois caractères nouveaux :

- Représentation sociétale : comment travailler de façon horizontale, collective, comment participer collectivement à quelque chose ? (Ex : production audiovisuelle qui a défendu le fait de donner la voix aux sans voix : opération « sans canal fixe ») ;
- Représentation sociale : devenir ensemble. Projection sur l'avenir ;
- Ethique : épanouissement personnel avec une grande caractéristique = responsabilité dans le monde. Moins d'individualisation et plus de partage.

Questions / réponses

Question : Daniel Vandevivère - CRESS Centre

« Comment voyez vous le développement de l'Economie Sociale et Solidaire à travers les territoires et au niveau européen ? »

Question : Jean-Luc Birski - Régie des Territoires de Vierzon

... « J'ai appris que j'appartenais, au travers de notre action, à la même famille que les banques telle que la Caisse d'Epargne. A mon avis, leur démarche est plutôt de quitter les territoires au travers de certains exemples qu'on peut avoir sur le Pays de Vierzon. Vous nous présentez aujourd'hui une grande famille, mais j'ai l'impression qu'il y a quand même des réalités sur le terrain, si je me réfère aux propositions faites aux usagers ou aux habitants, et qui ne vont pas forcément toujours dans le même sens. Voilà donc ma question qui rejoint la précédente : quid des actions des différentes formes économiques, sociales et territoires ? »

Question : Maria Boulton - Asso. ANNA Boutique de Gestion du Cher

Projets au féminin : pas les mêmes objectifs que les hommes. Par rapport à l'évolution des personnes, au projet professionnel, à la manière d'aborder la création d'entreprise, il y a de plus en plus d'hommes qui viennent aussi parce qu'il y a ces valeurs-là.

Question : Marie-Thérèse Jambut - CRE SOL

« Je représente CRE SOL (secrétaire) ma question porte sur la mise en place du master en Economie Sociale et Solidaire : pour les personnes de la région Centre, comment ça se passe à Poitiers ? Quelles sont les aides qui existent pour pouvoir accéder à ce type de formation parce qu'en région Centre, ça n'existe pas ? Ni master, ni les aides financières du Conseil Régional. »

Réponses : Christian Lemaignan - Espace Pierre Mendés France de Poitiers

- « Vous avez raison, dans une famille, il n'y a pas forcément les mêmes objectifs. Vous-mêmes en tant que Régie de quartier, c'est une association dont les bénéficiaires ne sont pas forcément au Conseil d'Administration. Dans tout ce qu'on appelle une économie solidaire, les bénéficiaires de cette économie solidaire ne sont pas forcément au Conseil d'Administration, comme c'est la règle dans les SCOP. Il y a là une différence dans la gestion de ces structures qui sont pilotées par des gens qui sont là en permanence. Je pense qu'il ne faut pas compter sur une CRESS par Pays mais ça serait presque ça, avoir un réseau de l'économie sociale territoriale et pourquoi pas dans les Pays, comme vous le disiez : c'est le réseau de proximité. C'est par ce biais là qu'on pourrait avoir un lien plus fort, notamment en ce qui concerne les services à la personne. Il y a ici un travail à faire sur ce qu'on appelle l'économie de proximité, qui peut d'ailleurs fédérer des élus et permettre de valoriser les Pays.
- Deuxième question : qu'il y ait une différence avec les banques : on le sait. Il faut quand même faire remarquer que - vous parliez de la Caisse d'Epargne - de la même façon pour d'autres banques dans ce domaine, elles font un effort important sur le service de proximité pour les personnes sur le territoire. Je trouve que les personnes font quand même un travail remarquable. Pour en terminer avec cette question : les banques privées ont diminué pratiquement de 50 % leur effectif mais globalement le nombre de salariés dans les banques n'a pas changé parce que c'est l'économie sociale qui les a repris. Vous allez dans une banque maintenant, il n'y a plus personne, vous faites l'opération tout seul. Or, je pense qu'il faut quelqu'un, il faut un dialogue.
- Le lien avec les femmes : une femme à la CRESS de Nantes rédige un mémoire sur les femmes dans les associations (ex : c'est pratiquement la totalité des hommes qui président (80 %) et la majorité des femmes qui sont trésorières (80 %)).

- *Master en Economie Sociale et Solidaire : 14 en France. Il existe des licences professionnelles sur l'Economie Sociale (Châteauroux). En terme de master, faculté de Droit à Poitiers : Droit mention administration économique et sociale (AES). Cours en maîtrise qui prépare au master. Pas d'aide de la Région car études en faculté. Par contre, on a du mal parfois à ce que les mutuelles, principalement, prennent des stagiaires. Les personnes se retrouvent plus dans le milieu associatif. »*

INTERVENTION D'IRENE FELIX

Vice présidente du Conseil Général du Cher

« Merci à vous pour votre invitation et pour votre initiative de venir ici dans le Cher pour parler de l'Economie Sociale et Solidaire. Je pense qu'on a beaucoup d'intérêts à ce que ce mouvement - cet état d'esprit - puisse se développer. Je pense que ça fait effectivement partie de la richesse du Territoire que de savoir se rassembler, se fédérer. Merci pour votre initiative et puis merci de m'avoir donné la possibilité de vous présenter en quelques mots la façon dont nous avons abordé les choses, au niveau du Conseil Général du Cher, et je parlerai plus particulièrement du domaine qui est celui que j'ai en responsabilité, celui des solidarités. »

Pourquoi nous intéressons-nous à l'Economie Sociale et Solidaire ?

Pour un certain nombre de raisons déjà citées dans les chapitres précédents :

- Primauté du projet sur le profit ;
- Implication collective citoyenne au service des projets et notamment dans le secteur social : favoriser un bouillonnement citoyen par rapport à une thématique et notamment celle des services à la personne.

Moyens politiques pour favoriser l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur des solidarités

- **Insertion par l'activité économique** : charte d'engagement entre le Conseil Général et les associations porteuses pour favoriser l'émergence de projets, faciliter le développement de ces projets par des engagements départementaux (conventions de financement pluri-annuelles, avance sur Fonds Sociaux Européens, prise en compte et valorisation des conventions collectives...) et des engagements des acteurs associatifs (recherche de financement, formation, évaluation) ;
- **Travail dans le service de l'aide à la personne (personnes âgées)** : améliorer la qualité de l'emploi associatif. Le service de l'aide à la personne à domicile offre souvent des emplois extrêmement précaires, à temps partiel. Le Conseil Général a mis en place une politique de compensation tarifaire pour permettre aux associations employeuses d'améliorer les conditions d'emploi, la formation et l'encadrement des salariés, sans que ces évolutions ne pèsent en totalité sur les personnes âgées utilisatrices du service ;
- **Secteur de la petite enfance** : secteur très dynamique dans le Cher (ex : par l'implication des parents, ce qui est une valeur importante = responsabilité parentale dans la question des enfants). Ce sont les seules structures entreprenantes et téméraires en milieu rural. En milieu rural, il ne se développera pas d'initiative privée et les collectivités locales sont souvent frileuses. Sans militantisme parental on manquerait encore plus de service à la petite enfance en milieu rural dans le département du Cher.
- **Gestion d'établissement pour personnes âgées dépendantes** : le Conseil Général a fait le choix de projets portés par le secteur mutualiste, ou associatif pour pouvoir habiliter les structures à l'aide sociale. Question d'éthique.

« Concrètement, il n'est pas si simple de privilégier le secteur de l'Economie Sociale par rapport au secteur privé. Cela exige de penser à chaque fois nos actions en partenariat et non pas en marché. »

« La moitié des départements passent des marchés publics, et l'autre moitié, comme le département du Cher s'efforce de maintenir des partenariats, c'est un bras de fer permanent et quotidien avec les services juridiques et les services généraux pour penser « partenariats » et éviter ainsi la requalification en marché public de toutes les conventions. »

« Dans le domaine de la petite enfance (exemple cité : implication parentale), moins difficile mais exige un soutien à des têtes de réseau (Association du Réseau Parent Professionnel Enfance en Berry). »

« Dans le secteur de la personne âgée : appels à projets c'est-à-dire imposer l'habilitation totale à l'aide sociale des places ouvertes (quand les personnes âgées n'ont pas les moyens de financer leur hébergement, elles peuvent solliciter l'aide sociale et c'est le Conseil Général qui paie en fonction des revenus). »

« Toujours à la frange et de ce fait susceptible d'être attaqué pour forme de favoritisme. Véritable combat à mener, il doit être mené par vous pour qu'au niveau européen, au niveau français, on puisse continuer de

privilégier telle ou telle forme d'intervention. C'est particulièrement limite sur le plan juridique. Il ne faut pas se tromper. »

Projets pour l'avenir

Susciter des appels à projets dans le domaine de la coopérative : consommation des familles, développement durable. Créer des débats, recréer des idées nouvelles.

Conclusion

« J'ai beaucoup parlé du secteur social car c'est celui dont j'ai la responsabilité aujourd'hui, mais nous travaillons aussi énormément dans d'autres domaines, notamment dans le secteur culturel et de la jeunesse et nous sommes le seul département de la région Centre à avoir choisi d'accompagner le dispositif régional CAP'ASSO pour le soutien à l'emploi associatif qui est aussi un témoignage de notre intérêt pour le développement de l'emploi dans ce secteur-là. Merci encore pour votre invitation. »

« Mon message est :

Faites connaître cette forme d'entreprendre et d'initiative. Faites-la connaître et veillez à entretenir la flamme car parmi les raisons que j'ai décrites au démarrage qui nous amènent à vouloir soutenir ce secteur-là, c'est bien l'existence effective de militants rassemblés, de personnes rassemblées autour d'un projet, qui est capable d'interpeller la société sur ce projet-là. Or, parfois malheureusement, on ne trouve quasiment plus ces interlocuteurs c'est-à-dire que vous êtes les uns et les autres trop isolés parfois dans vos propres structures et je crois qu'il y a véritablement un travail pour renouveler cela... Voilà, faites-vous connaître, entretenez la flamme, renouvelez et je pense qu'on aura une richesse collective d'initiatives sur nos territoires qui sera ambitieuse pour l'avenir. Merci. »

Emile COHEN

Président de la commission Territoires CRESS Centre, « Monsieur Loyal de la journée »

... « Merci Madame de nous accueillir puisque nous sommes dans les locaux du Conseil Général, nous sommes chez vous. »

PRESENTATION D' ACTIONS SOUTENUES PAR DEUX PAYS DU CHER

Pays Loire Val d'Aubois

La réorganisation de la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Pays

Vincent COURTILAT

Agent de développement du Pays Loire-Val d'Aubois

Depuis 1986, le Pays Loire Val d'Aubois est porté par une structure de droit public (syndicat mixte) qui agit sur un territoire de projet présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale.

Depuis 1982, les PAIO et les missions locales interviennent en faveur d'un public jeune (16-25 ans). Public plus ou moins fragile socialement et professionnellement.

Contexte

- Existence d'un projet de service à la population du Pays ;
- Le Pays est le territoire de référence pour organiser plus efficacement les services que les gens attendent et les équipements qu'ils utilisent.

Constats

- Besoin avéré sur le Territoire en matière de services à l'emploi ;
- Problème d'accessibilité aux différents services. La PAIO est le dernier service public de l'emploi présent sur le Territoire ;
- Faciliter le retour à l'emploi (accueil, information et orientation) ⇒ enjeu social.

Objectifs

- Consolidation de l'équipe d'animation ;
- Implication des collectivités locales dans le fonctionnement de la PAIO.

Modalités

- Création d'une association. Jusque-là service para-municipal ;
- Participation des élus aux instances de gestion (Bureau, Conseil d'administration, etc.) ;
- Instauration d'une cotisation versée par le Pays à la PAIO (0.50 € par habitant/an).

Bilans et perceptives

Une amélioration du service rendu et des moyens d'action en faveur des publics fragiles.

Valeur ajoutée du partenariat : la PAIO s'adresse désormais à l'ensemble des demandeurs d'emplois y compris les plus de 25 ans.

Depuis la réorganisation, l'action de la PAIO est devenue plus lisible mais aussi plus légitime à l'échelle du Pays :

- 400 personnes accueillies en 2007 et 350 jeunes suivis ;
- Confiance des partenaires publics (Etat et Région) ;
- Meilleure reconnaissance auprès des communes et des entreprises de ce service public.

En 2008, possibilité pour la PAIO de devenir une Mission Locale de pays.

Jean-Yves CAGNARD

Maire de La Chapelle Hugon, président de la commission sociale du Pays Loire-Val d'Aubois

- Une action qui a permis la conservation de la structure locale de l'emploi des jeunes en zone rurale, sinon il y avait un risque de la voir partir sur Bourges ;
- Un service au rayon d'intervention élargi à l'ensemble des communes du territoire ;
- Une opération caractérisée par la forte implication des élus locaux.

Serge MECHIN

Maire de Torteron, vice-président du Pays Loire-Val d'Aubois, président de la PAIO

- La PAIO est le dernier service public de l'emploi notamment auprès des jeunes sur le Pays. La sensibilisation de tous les élus a été nécessaire ;
- Un service public qui est maintenant bien présent dans tous les cantons, au plus près des communes et des besoins de leurs habitants.

Jean-Yves CAGNARD

Maire de La Chapelle Hugon, président de la commission sociale du Pays Loire-Val d'Aubois

- Ambition = réussir l'insertion localement des jeunes sur le Territoire.

Pays de Bourges

Présentation du Pays de Bourges

Loïc RICHER

Agent de développement du Pays de Bourges

64 communes ; 8 communautés de communes dont 1 communauté d'agglomération.

A travers des contrats régionaux et départementaux, accompagnement d'initiatives aux collectivités territoriales :

- Développement des services à la petite enfance. Aujourd'hui, pratiquement toutes les écoles ont des accueils péri-scolaires ;
- Développement des crèches municipales, inter-communales, mais aussi parentales ;
- Formation d'auxiliaire de puériculture ;
- Travail actuel avec le Conseil Régional, sur la création d'une maison pluridisciplinaire médicale ;
- Travail sur le développement d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Garage Solidaire de Baugy

Patrick POGUET

Directeur

- Organisme de formation : 6 ans d'existence ;
- Suivi socio-professionnel ;
- Intervention spécifiquement en zone rurale ;
- 5 personnes salariées depuis 6 ans ;
- Gestion d'un parc cyclo (mobilité) ;
- Depuis 3 ans projet de soutien au permis B en partenariat avec une auto-école (groupe de 6-8 pers).

Historique

- Garage associatif solidaire début 2006 ;
- Validé en automne 2006 puis recherche d'un local ;
- Début 2007, locaux à Baugy, 30 km de Bourges ;
- Démarrage activité début novembre 2007.

Description

Atelier d'insertion composée de :

- 1 mécanicien professionnel à temps plein ;
- 4 personnes moins de 26 ans sous contrats via la PAIO

Objectif

- Apporter des prestations de réparation mécanique en automobile ou en cyclo à des personnes qui rencontrent des difficultés ;
- Apporter des prestations équivalentes à celles d'un professionnel du secteur marchand.

Public ciblé : bénéficiaires du RMI, personnes ayant des faibles revenus ou en-dessous du seuil de pauvreté. Ces personnes sont orientées par des référents professionnels (assistant social, conseiller de la Mission Locale ou PAIO, conseiller ANPE, etc.)

Garage structuré comme une entreprise de services mécaniques :

- Matériel professionnel ;
- Recrutement d'un professionnel : 20 années d'expérience.

Circuit retenu : le référent valide le besoin de réparation, l'utilisateur se présente pour évaluer les travaux :

- La personne a la capacité de payer le montant de la réparation ;
- La personne n'a pas les moyens, le référent professionnel ira à la recherche d'éventuels financements pour payer les réparations.

Projet assez facilement validé par le Département et l'Etat mais sans financement au démarrage (investissement pour l'équipement du garage).

Aide financière du Pays : 30 000 €.

Questions / réponses

Question : invitée

« Est-ce qu'il y a d'autres garages comme le vôtre dans le département ? »

Réponse : Patrick Poguet - Garage Solidaire de Baugy

« Non, il n'y a aucune expérience similaire pour l'instant dans le département. L'action est basée à Baugy mais le rayonnement est plutôt départemental. Exemple, on est allé chercher un véhicule l'autre jour sur Saint Amand. La seule expérience qu'on connaît et qui reste la plus proche de nous, se situe sur Montluçon, dans l'Allier. Le garage a démarré il y a environ 1,5 an. Dans la région Centre, il n'y a pas d'expérience similaire. Il y a beaucoup de garages de passionnés de mécanique mais des garages ayant le volet de l'insertion, c'est rare. »

Question : invité

« Quel type d'emploi est généré par cette activité ? »

Réponse : Patrick Poguet - Garage Solidaire de Baugy

« On a une équipe d'encadrement équivalente à 2,4 temps pleins ; 8 personnes bénéficiaires du RMI ; 4 personnes de moins de 26 ans en contrat d'accompagnement à l'emploi. »

Question : Pierre-Louis CAZAUX - Cigales les quatre Villages à Vierzon

« Je voulais connaître les raisons qui ont motivé le choix d'une structure associative plutôt que d'utiliser les services d'un garagiste classique qui pourrait se trouver en milieu rural ? »

Réponse : Patrick Poguet - Garage Solidaire de Baugy

« D'une part, on voulait une structure associative. Les prix qu'on pratique actuellement sont de l'ordre de moins 30 %, voire moins de 50 % par rapport à un garagiste indépendant. On ne pouvait offrir la même prestation en passant par un circuit classique. Cela aurait été impossible, on connaît le secteur de la mécanique. Par ailleurs, des réunions avec les professionnels, avec le Syndicat national de la profession automobile ont eu lieu et le projet a été bien compris, pas d'objection particulière. La notion de concurrence n'existe pas. On a pris toutes les précautions en amont car c'était notre soucis que de faire les choses correctement avec le secteur marchand local. »

Relais Assistantes Maternelles géré par la Communauté de Communes Septaine

Mme LOISEAU

Maire de Soye-en-Septaine, vice présidente de la Communauté de Communes de Septaine, responsable de la commission inter-génération (petite enfance, enfance et personnes âgées)

Présentation

9 communes ; 6 700 habitants.

En janvier 2002, le Pays de Bourges lance une étude sur la petite enfance : réunions d'informations organisées dans les différentes communautés de communes du Pays dont la Septaine.

Cette proposition de réflexion a eu immédiatement un écho dans la communauté de communes de Septaine puisque ce thème correspondait à un besoin. Ainsi, la communauté de communes, dès sa création, a marqué sa volonté de soutenir les nombreuses jeunes familles de son Territoire du fait de la base aérienne d'Avord et de la proximité de Bourges.

Beaucoup de couples souhaitaient une bonne prise en charge scolaire et péri-scolaire de leurs enfants. Une compétence scolaire a été prise.

Pour pouvoir alimenter régulièrement les écoles maternelles et primaires, il est nécessaire d'offrir un mode de garde pour les plus petits. C'est ainsi qu'un groupe de travail a été créé en 2003. Celui-ci était constitué des élus des 9 communes, d'un agent de développement du Pays de Bourges, des élus du Pays de Bourges, d'une conseillère technique de la CAF, d'un responsable de circonscription, d'une puéricultrice du Conseil Général, d'une assistante maternelle. Ce groupe de travail a fait le bilan, puis des échanges entre les élus et les assistantes maternelles déjà existantes ont eu lieu.

Les conclusions de ce groupe de travail ont été qu'il n'y avait pas de lieu unique mais un mode de garde dans chaque village. Il en est ressorti également le manque d'assistante maternelle et leur isolement ainsi que le manque de reconnaissance de leur travail.

Mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet a été la création d'un relais d'assistantes maternelles itinérant pour encourager et développer le métier d'assistante maternelle. C'était la solution la moins coûteuse, la plus rapide à mettre en place et qui répond aux attentes des parents et des assistantes maternelles du monde rural.

Conjointement, une animatrice a été recrutée pour se déplacer dans les villages, tenir des permanences et animer les ateliers d'éveil dans les salles des fêtes. Pour cela, un véhicule atelier a été acheté.

Ce projet a pu être monté rapidement en 1 an, grâce à l'implication très forte dès le départ des agents de la CAF, du Conseil Général, du Pays et le représentant des différentes communes ainsi que des assistantes maternelles.

Partenariat financier avec la CAF qui a beaucoup financé le fonctionnement, avec le Pays et la Région qui ont permis l'achat de la voiture atelier, avec la communauté de communes.

C'est une satisfaction d'avoir mis en place un service qui fonctionne à plein régime et qui répond aux besoins des familles. Ce service représente une véritable PME puisqu'il y a 52 assistantes maternelles et participe ainsi au développement économique du secteur.

Mme LEBARBIER
Responsable-animatrice du RAMPE

Point importance : inclure les parents aux ateliers (sortir de l'isolement).

Sur les 9 communes, 4 ateliers accueillent une vingtaine de parents, une trentaine d'assistantes maternelles inscrits aux ateliers et qui viennent avec leurs enfants (une soixantaine).

Changement de dénomination pour tous les Relais du Cher très prochainement par la CAF = RAMPE (Relais Assistants Maternels-Parents-Enfants).

Au niveau partenariat le relais est point névralgique pour les parents (renseignements) mais c'est aussi un point de réorientation vers les services sociaux, PMI ou vers autres structures, ANPE, etc.

Mme LOISEAU

Maire de Soye-en-Septaine, vice présidente de la Communauté de Communes de Septaine,
responsable de la commission inter-génération (petite enfance, enfance et personnes âgées)

Projet destinés aux adolescents : recrutement de 2 animateurs qui vont aller dans chaque commune pour accueillir les jeunes de 12 à 17 ans (exemple d'activité : montage de projets entre adolescents).

Importance de l'implication d'un travail en réseau : projet de petite enfance au départ et étendue du projet sur un territoire plus large : 9 communes au départ du projet et maintenant 13 communes.

Jean-Paul BERGER

Vice président du Pays de Bourges

« Merci beaucoup Madame Loiseau. Merci Monsieur Poguét. Voyez, c'est qu'une petite image de ce que fait le Pays de Bourges en ce qui concerne l'Economie Sociale voire Solidaire. Ce garage, nous l'avons voulu, nous l'avons souhaité très rapidement. Monsieur Poguét l'a bien expliqué. Madame Loiseau, en ce qui concerne le relais d'Assistantes Maternelles, c'est pareil. J'ai assisté plusieurs fois, au commencement disons de sa réalisation, Monsieur Richer bien entendu, lui a été beaucoup plus directif en ce qui concerne la réalisation. Ce sont deux belles réalisations. On évoquait tout à l'heure, le problème de la création d'un CIAS. Ce Centre Intercommunal d'Action Sociale, je le souhaite parce qu'on s'est aperçu depuis un certain temps, au niveau des secrétaires de mairie, d'un travail important que ça leur fait et que parfois c'est aussi le maire qui participe. Concrétisation normalement après les prochaines élections municipales parce que tout va être préparé et ça sera donc transmis aux élus en 2008, début avril pour une concrétisation que je souhaite voir. Ce centre est un projet nouveau dans le Pays de Bourges voire dans le département mais on a essayé de le faire avec un personnel qui puisse apporter bien des solutions en ce qui concerne les difficultés que l'on rencontre de plus en plus malheureusement dans nos communes, dans le monde rural. Même le Pays de Bourges qui est à proximité et qui englobe l'agglomération, de plus en plus les difficultés sociales cachées apparaissent brutalement et bien souvent tardivement. »

« Voilà donc, c'est une politique volontaire menée depuis plusieurs années... (64 communes) qui nous apporte quand même des satisfactions à la fin du contrat, qui je l'espère sera renouvelé... »

LES OBJECTIFS ET LES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Daniel VANDEVIVERE
Président de la CRESS Centre

Objectifs à court et moyen termes de la CRESS Centre

Préalable : fédérant des têtes de réseaux, on couvre toutes les palettes d'activités dans tous les domaines
⇒ **L'Economie Sociale et Solidaire fait tout.**

La Chambre régionale s'inscrit dans les creux là où les adhérents ne sont pas. La CRESS ne se substitue pas à ses adhérents mais la lisibilité peut paraître un peu décousue.

En matière de création d'activité d'emplois :

- Collaboration avec les Collèges (entreprises d'insertion, CRE SOL) ;
- Mutualisation des ressources ;
- Travail sur le parcours du porteur de projet (site internet). Le parcours existe déjà sur papier mais accessibilité prochaine sur internet ;
- Contrats d'employeur (projet Nature Centre).

Une difficulté existe en région Centre, en particulier dans la succession des PME, PMI dirigées par des personnes de la génération précédente : 43 000 en région Centre en situation incertaine quant à leur avenir. Rôle à jouer de la CRESS qui consiste, avec les Chambres consulaires, à informer sur le statut de coopérative (outils, informations). Principale activité de l'année 2008 pour la CRESS.

Continuation du travail dans l'implication dans les territoires (création de réseaux). La CRESS Centre est jeune (3 ans) : pas encore beaucoup de moyens (1,5 salarié), pas beaucoup d'expérience *versus* CRESS Bretagne (plus ancienne, plus de moyens, plus de locaux).

Risque de duplication de projets d'un département à l'autre donc rôle également à jouer par la CRESS.

Grands projets du Conseil National des CRESS

Daniel Vandevivère fait partie du Bureau du Conseil National des CRESS.

- Comment faire pour être non seulement considéré à l'égal des autres Chambres Consulaires mais avoir les moyens équivalents ?
- Investissement travail des bénévoles mais mal pesé malgré des résultats souvent positifs mais qui sont eux aussi très mal pesés. Pas capable de démontrer, de quantifier, d'afficher la plus value de l'activité sociale d'où l'obstacle dans le financement. Création d'un Observatoire de l'Economie Sociale pour évaluer, par région, et aussi au niveau de la France, l'Economie Sociale ;
- Manque de lisibilité ⇒ concentration d'une partie des actions 2008 sur un seul mois (exemple : Novembre) : pas nécessairement de gros moyens pour développer beaucoup d'actions mais penser à l'Economie Sociale Solidaire plus particulièrement en novembre via des forums, foires, stands, presse, médias.

TEMOIGNAGES D'ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Couveuse d'entreprise « PES »

Mehdi RHOULAM

Directeur de la Couveuse d'entreprise à Orléans

Présentation dispositif de couveuse d'entreprise

Présentation des Couveuses d'Entreprises

Il existe 5 couveuses d'entreprises en région Centre mais aucune couveuse d'entreprise dans le Cher :

- **Loir-et-Cher** : Couveuse Mature Entreprise (Blois et Vendôme) ;
- **Loiret** : Pour une Economie Solidaire « PES - Couveuse d'Orléans » ;
- **Indre** : Pôle Local d'Economie Solidaire ;
- **Eure-et-Loir** : Couveuse AINEE qui essaie de se développer aujourd'hui sur Chartres ;
- **Indre-et-Loire** : Boutique de Gestion - Rile Touraine.

A ce jour, les 5 départements sont couverts par les couveuses d'entreprises qui sont opérationnelles.

Ces 5 couveuses d'entreprises appartiennent au Réseau national des Couveuses d'Entreprises qui est un label et qui permet d'utiliser le terme de *couveuse d'entreprise*. Après un an d'existence, la couveuse d'entreprise se fait labelliser ⇨ officiellement couveuse d'entreprise avec règles et pratiques communes à toutes les couveuses d'entreprises.

Aujourd'hui en France, il y a une cinquantaine de départements qui sont couverts par les couveuses d'entreprises. Ce n'est pas un phénomène isolé. On retrouve beaucoup de couveuses d'entreprises dans les départements et les régions fortement touchés par des phénomènes économiques durs (nord de la France : Pas-de-Calais et sud de la France).

Qu'est-ce qu'une Couveuse d'Entreprise ?

C'est un dispositif qui permet au porteur de projet finalisé et abouti, de tester et valider son projet.

- Avant l'entrée en couveuse d'entreprise, travail d'accompagnement avec Boutique de Gestion, EGEE... Chambre consulaire sur la réalisation d'un business plan (ou plan prévisionnel). Validité de la faisabilité du business plan.
- Une fois dans la couveuse d'entreprise : prospection, vente de produits et prestations avant déclaration officielle de l'entreprise.

En fait, création d'un statut transitoire entre le statut antérieur et le statut de chef d'entreprise : **statut d'entrepreneur à l'essai**.

A qui s'adresse la couveuse d'entreprise ?

- Demandeurs d'emplois ou personne n'ayant pas de contrat de travail à temps plein ;
- Demandeurs d'emplois à long terme ;
- Bénéficiaires du RMI, API, AS, handicapés ;
- Public fragilisé.

Les couveuses d'entreprises sont situées sur des territoires dits de politique prioritaire de la ville.

Formation au métier de chef d'entreprise :

- Déjouer les premiers pièges ;
- Trouver les premiers marchés ;
- Améliorer la communication ;
- Valider des outils de marketing...

Moyens mis en place pour l'accompagnement :

- Formations collectives ;
- Formations individuelles (appui au projet, entretien de bilan avec les personnes, soutien moral) ;
- Appui logistique pour le développement du projet ;
- Aide à la mise en place des outils comptables ;
- Développement de la stratégie marketing, commerciale, image et communication.

Activités dans les couveuses d'entreprises :

L'activité principale est du service à la personne, du service aux entreprises, petit commerce et de l'artisanat :

- Toilettage canin à domicile ;
- Nettoyage de tapis à domicile ;
- Webmaster ;
- Infogravistes ;
- Dépannage informatique ;
- Télé-secrétariat ;
- Mandataire en travaux ;
- Esthéticienne ;
- Coiffeur à domicile.

Tous ces métiers ne nécessitent pas beaucoup d'investissement au départ.

La couveuse d'entreprise ne prend pas :

- Les porteurs de projet avec bail commercial car pas d'existence juridique durant le temps de couvée ;
- Pas de projet nécessitant l'embauche de salariés ;
- Pas d'activité réglementée (avocat, expert-comptable, médecin...).

Support juridique :

- Dispositif très réglementé : Droit des Affaires, Droit Commercial, Droit du Travail ;
- Loi 2003 de Mr Dutreil articles 20 et 21 : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) ;
- Les personnes ont un contrat déposé à l'URSSAF et aux ASSEDIC : statut d'entrepreneur à l'essai ;
- La personne entrant conserve les minima sociaux (CMU...) ;
- Les contrats ont une durée de 12 mois et peuvent être renouvelés 2 fois.

Il faut bien retenir la notion de « test ».

Couveuse d'Orléans : Pour une Economie Solidaire

Fortement intégrée dans les politiques de l'emploi.

Engagement à créer son entreprise mais aussi dans une démarche d'emploi (ANPE, Assedic, Conseil Général). Pas forcément le cas de toutes les couveuses en région Centre. Chacune d'elles peut avoir ses spécificités (ISMER située sur Blois et Vendôme plus axée sur la formation) mais toujours dans un respect commun.

Autre spécificité de la Couveuse d'Orléans : le dispositif est totalement gratuit pour les couvés c'est-à-dire reversement intégral des règlements des clients. Si résultat positif en fin de parcours, le résultat positif est rendu aux entrepreneurs en retranchant dessus les charges sociales et patronales reversées bien sûr aux organismes sociaux.

Autre particularité de la Couveuse d'Orléans : mise en place de parrains bénévoles (loi de cohésion sociale Borloo 2005), formation des bénévoles au public (réalisation de convention pour accompagnement des couvés).

Financement du dispositif :

- Etude de faisabilité en région Centre : mesure 10b de la FNARS ; Caisse Dépôts et Consignations dans le cadre de la politique de la ville. Cette étude de faisabilité doit aboutir obligatoirement sur un partenariat et un comité de pilotage qui va regrouper tous les acteurs économiques, sociaux ;
- L'Etat : agence de cohésion sociale, les Directions régionale et départementale du Travail, les régions (dispositif CAP'ASSO), les départements (politique d'insertion ou économique), les agglomérations, les délégations de droits aux femmes, etc.

Tous ces financements ont une contrepartie européenne (Equal) qui va permettre aujourd'hui d'équilibrer le budget.

Partenariat européen « Semences »

Equal est un partenariat aujourd'hui régional qui a été impulsé depuis 2001 pour la mise en place de nouvelles structures pour aider l'émergence de projets créateurs d'utilité sociale. Au sein de « Semences », il y a plusieurs structures qui sont réunies : Boutique de Gestion ISMER, CRE SOL, Association ANNA du Cher, Pour une Economie Solidaire, le Pôle local d'insertion, la Boutique de Gestion Rile-Touraine, une coopérative d'activité d'emplois Touraine Créative et la Boutique de Gestion Val de France.

L'objectif visé est de soutenir l'émergence de nouvelles activités notamment les projets qui ne sont pas économiquement viables tout de suite. C'est donner une chance au projet de devenir viable sans risque.

L'objectif de Semences c'est de développer des couveuses d'entreprises sur tous les territoires, des nouveaux outils de financement et de pouvoir tester les coopératives d'activités et d'emplois sur la région ; et enfin créer une filière dans l'accompagnement des publics dits fragilisés entre un accompagnement Boutique de Gestion, puis un accompagnement Couveuse qui permettraient d'être sûr du marché au moment de la création et ainsi d'être plus fort.

En conclusion, 3 outils du programme :

- La couveuse d'entreprise qui offre la possibilité de tester son projet ;
- La coopérative qui offre la possibilité de travailler dans un cadre collectif ;
- L'innovation dans le mode de financement.

Questions / réponses

Question : Daniel Vandevivère - CRESS Centre

« La Couveuse d'Orléans a 18 mois d'existence, combien de porteurs de projet sont rentrés et que sont devenues ces personnes ? »

Réponse : Mehdi Rhoulam - Couveuse d'entreprise à Orléans

« 21 personnes sont rentrées dans la couveuse d'entreprise depuis son démarrage : 2 personnes ont créé leur entreprise ; 1 contrat malheureusement arrêté suite à un problème de marché. Cette personne est partie sur de la vente directe aux entreprises ; 2 autres personnes vont bientôt créer leur entreprise.

Sachant que le parcours est assez long. On s'en rend compte. Les personnes rentrent et il faut du temps pour trouver ses clients, pour que ça devienne viable et plus on part d'un public bénéficiaire des minima sociaux ou qui va avoir des difficultés, plus le temps est long. Si on prend des personnes déjà ultra opérationnelles, à la limite, on peut les garder 2 mois mais au bout de 2 mois, elles créent leur entreprise. Il existe tout un travail économique et parfois pour nous, un petit peu social, le temps est forcément plus long. »

Question : Josseline Groësil - Pays Berry Saint Amandois

« Est-ce que vous vous occupez du monde agricole ? »

Réponse : Mehdi Rhoulam - Couveuse d'entreprise à Orléans

« Le problème, c'est le terrain. On ne peut pas en fait acheter le terrain. Si vous étiez propriétaire du terrain, on pourrait imaginer une entrée en couveuse mais si la personne n'est pas propriétaire du terrain, c'est la même chose que pour les bails commerciaux. »

Question : Josseline Groësil - Pays Berry Saint Amandois

« Et si la personne était propriétaire du terrain ? »

Réponse : Mehdi Rhoulam - Couveuse d'entreprise à Orléans

« Si la personne était propriétaire du terrain, ce n'est pas l'activité agricole qui pose problème, ce qui peut poser problème, c'est le montant des investissements et l'outil pour travailler. Sinon, pas de particularité avec l'activité agricole. »

« Aujourd'hui, on ne prend pas les projets avec garantie décennale puisqu'une garantie décennale veut dire 10 ans de garantie et nous, on ne va pas prendre un entrepreneur chez nous pendant 8 mois ou 1 an et puis garantir 10 ans derrière les travaux qu'il a faits chez vous. Donc tous les projets du bâtiment sont aujourd'hui exclus. Il y a une expérimentation qui a fonctionné dans le sud de la France : projet Bâtiment mis en place puisqu'on sait que ça peut être un élément accélérateur dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

Question : Jean-Luc Birski - Régie des Territoires de Vierzon

« Tu as dit tout à l'heure qu'il y avait beaucoup de couveuses d'entreprises sur des territoires fortement touchés par des phénomènes économiques, notamment dans le nord de la France. Quelque part, c'est un petit peu le cas sur certains territoires du Cher. Qu'est-ce qui explique aujourd'hui qu'il n'y ait pas de couveuse d'entreprise dans le Cher ? »

Réponse : Mehdi Rhoulam - Couveuse d'entreprise à Orléans

« Si vous êtes d'accord, je vais laisser répondre Maria Boulton qui a géré ce projet. »

Réponse : Maria Boulton - Association ANNA Boutique de Gestion du Cher

Présentation du projet il y a quelques années. Etude faite pour voir si possibilité à St Amand : projet faisable mais un certain nombre de partenaires et financeurs ont souhaité un outil plus large. Mise en attente durant 2 ans. Remise du projet en actualité. 2006 : installation sur Bourges. Réunions menées. Etude à nouveau. Résultat en début d'année 2008 puis investissement financier important. Oui ou non sur département du Cher début d'année 2008. « *C'est le département du Cher qui a commencé le premier à dire que ça serait bien qu'on ait une couveuse et tout le monde a mis en place sa couveuse sauf nous.* »

Entraide Eco Bois - projet d'une SCIC

Patrick Tauvel
Gérant

L'Entr'Aide Ouvrière

Projet en cours de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Présentation des protagonistes :

- Employeur Entr'Aide Ouvrière qui est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale située à Tours. Equipé de différents services : social, hébergement, santé et emplois ;
- La Chambre Consulaire : celle de l'agriculture qui a une mission qui pourrait ressembler à une future Chambre Consulaire CRESS.

Le service emplois de l'Entr'Aide Ouvrière gère différentes activités dont le recyclage de palettes donc déchets de bois.

Idée d'économie autour de cette activité ⇒ création d'une chaufferie de bois récupérant l'ensemble des déchets.

Présentation du projet à la Chambre d'agriculture.

Projet très motivant car association du social, de l'économie (demandeur d'emploi et entreprise potentielle) et de l'écologie. Projet bâti sur les 3 « pieds » du développement durable.

520 000 € à trouver :

- Ensemble des collectivités territoriales : avis favorable ;
- Conseil Général ;
- La Région ;
- La Communauté d'Agglo ;
- Fonds privés.

Entraide Eco bois

Création entreprise « entraide éco bois », gérant depuis un an : vente déchets bois d'origine industriel, granulés de bois, prestations de broyage pour transformer les déchets forestiers (plaquettes destinées au chauffage). Souhait d'une structure type coopérative mais pas aval du Conseil d'Administration donc SARL 20 % Chambre d'agriculture et 80 % par l'Entr'Aide Ouvrière.

Soudain intérêt pour une coopérative d'intérêt collectif - ville de Tours notamment - parce que projet de chaufferie biomasse, sécurisation de la filière, développement durable et structure juridique adaptée. Souhait d'associer la ville et la campagne. Phase de réflexion, recherche et financement, étude de faisabilité.

SCIC : Les salariés ont un droit de vote donc ils sont acteurs du système de développement de l'entreprise.

Réseau d'exploitants forestiers en différentes plateformes pour transformer les déchets forestiers en plaquettes = autre source de production.

Dans le Collège de cette SCIC potentielle, il existerait des facilitateurs (association des ingénieurs).

Questions / réponses

Question : Leïla Lamandier - ARPPE en Berry

« Y a-t-il un Collège constitué ? »

Réponse : Patrick Tauvel - Gérant Entraide Eco Bois

« Pour le moment, on est vraiment à l'état de projet. J'ai ma SARL, j'ai la ville de Tours qui me sollicite et qui organise des réunions avec les jeunes agriculteurs et la Chambre d'Agriculture. On planche sur le projet donc le collège, on ne sait pas encore ce qu'il fait. Tout est possible. Là où on en est dans la faisabilité, c'est qu'on a besoin effectivement de la méthodologie pour que cette SCIC se développe le plus intelligemment, avec le plus grand nombre de partenaires possibles et de collègues. »

Question : Emile COHEN - CRESS Centre

« Nous pourrions en parler : quels sont les collègues qui constituent une SCIC ? »

Réponse : Patrick Tauvel - Gérant Entraide Eco Bois

« Au nombre de 3 minimum : producteurs, clients, usagers, facilitateurs, salariés. »

« Ce que je peux vous dire sur mon retour d'expérience puisque cela fait quand même 2 fois que j'essaie de créer une SCIC : une des premières questions à laquelle nous sommes confrontés c'est la question des collectivités, leurs services qui passent les marchés se disent « Ce n'est pas possible, on ne peut pas à la fois être contributeur d'une SCIC et lui sous-traiter des marchés ». »

Question : Jean-Luc Birski - Régie des Territoires de Vierzon

« Ce type d'activité que vous mettez en place rayonne sur quel espace géographique aussi bien en terme de clientèle que d'approvisionnement ? »

Réponse : Patrick Tauvel - Gérant Entraide Eco Bois

« L'idée c'est d'intervenir sur le département d'Indre-et-Loire mais s'agissant de la distribution de granulés de bois par exemple qui sont fabriqués dans le sud du département, pour des raisons de bilan carbone entre autres et d'économie du système, je souhaite qu'on utilise le réseau départemental des structures de l'insertion par l'activité économique pour la distribution (sous-stocks). »

Question : Jean-Luc Birski - Régie des Territoires de Vierzon

« En fait l'idée sous-jacente : est-ce ce type de modèle ne peut exister un petit peu dans chaque département où il y a du bois ? Sans que ça puisse faire concurrence parce qu'une implantation a besoin d'un espace vital minimum. »

Réponse : Patrick Tauvel - Gérant Entraide Eco Bois

« Oui, vraisemblablement. Il faudrait voir quels seraient les concurrents potentiels. L'idée c'est plutôt d'essayer de rassembler au maximum tous les acteurs potentiels de ce secteur émergent d'énergie rurale pour qu'on se développe ensemble plutôt qu'on se concurrence. »

Commentaire : Daniel Vandevivère - CRESS Centre

« ... La mairie de Tours a en charge 160 chaufferies. »

Commentaire : Patrick Tauvel - Gérant Entraide Eco Bois

« Potentiel gigantesque. »

Régie des Territoires de Vierzon

Jean-Luc BIRSKI

Directeur de Régie de quartier de Vierzon

Création en 1999 dans les quartiers prioritaires de la ville. Appartient au Réseau National de Régies de quartier. Base de fonctionnement en partenariat avec les collectivités, les bailleurs sociaux et les habitants.

Petit territoire et petite agglomération qui a connu de vastes travaux urbains. Le quartier a fortement diminué ces derniers temps d'où la réflexion sur l'évolution de la structure.

Terrain :

- 1/3 activités à dominante sociale (médiation, accueil, animation) ;
- Économique : ménage, entretien, bâtiment ;
- Cinquantaine de salariés ;
- Pic : 80 salariés à plusieurs reprises.
- Générer le maximum d'heures travaillées au public (minima sociaux).

L'emploi est la clé de la réinsertion.

Deux éléments d'interrogations :

- Solidarité par rapport au territoire : quartiers prioritaires de la politique de la ville qui ont évolué (bâtiments abattus, relogement des habitants) ⇒ Régie de territoires du Pays ;
- Constat dans le public accueilli : difficultés sociales mais lorsque les personnes sont en situation d'accompagnement les choses se passent bien mais compte tenu de leur profil, l'insertion dans un cadre classique est impossible. Réflexion structure SCIC... salariés autonomes.

Remarques générales :

- Collaborer avec les décideurs locaux : code des marchés publics influencés par les directives européennes (bailleur public). Vraie concurrence avec le secteur marchand.
- Amener les élus à envisager une collaboration sur le long terme mais pas en fonction des marchés (au coup par coup).

Questions / réponses

Commentaire : Pierre-Louis Cazaux - CIGALES les quatre Villages

3^e intervenant qui pose le problème de la concurrence. Précision : code des marchés publics pas toujours appliqués par les collectivités. »

Réponse : Jean-Luc Birski - Directeur de Régie de quartier de Vierzon

1^{er} niveau : tout type de situation : volonté d'aller de l'avant ;

2^e configuration spatiale : proximité des transports et employeurs mais le problème est de sortir de Vierzon (voiture logement). En interne, compétence pour accompagner les personnes.

Commentaire : Patrick Tauvel - Entraide Eco Bois

Question de mobilité matérielle mais intellectuelle également car difficulté de se projeter dans l'espace.

Maison des énergies

Guy JANVROT
Chargé de mission

Présentation :

Rénovation des moulins et relations étroites entre la municipalité, la communauté des communes et la FOL 18.

Vallée du Fouzon.

Tous ces intérêts se sont regroupés donc bâtiments rénovés. Education populaire.

Depuis son ouverture, accueil de 1 250 élèves et 2 200 personnes.

Equipe de 4 emplois.

Trois éléments importants :

- Citoyenneté ;
- Environnement ;
- Développement durable.

Public accueilli :

- Public scolaire ;
- Centre de loisirs ;
- Formation week-end : non aboutie pour l'instant (1^{ère} expérience) ;
- Groupes sportifs ;
- Associations ;
- Groupes constitués.

Signature d'une convention avec point information énergie de Bourges pour informer et accueillir le public (énergie renouvelable, isolation).

Ouverture espace public numérique : information et accueil du public (utilisation informatique et internet).

Projets à venir :

- Séjour cet été avec jeunes de tous horizons avec idée que la planète est mal partie et aller sur « une autre planète » à quelques kilomètres à vélo mais réfléchir avant sur quoi faire et comment pour éviter les erreurs.
- Renforcer les partenariats avec nouveaux projets : fond européen contrat Pays sur 4 ans (GAL).
- Réfléchir pour accueil tout le public : personnes handicapées avec équipement (investissement et sécurisation) et public en insertion.
- Mettre en œuvre le label citoyenneté, éducation, environnement.

Questions / réponses

Question : invité

C'est un peu ce que font déjà les CPIE ?

Réponse : Guy Janvrot - Maison des énergies

Oui et non les CPIE font de la formation lourde qui touche aussi les jeunes mais nous c'est plus de l'éducation populaire (club de découverte par ex). De toute façon, on a du « monde » à éduquer.

Question : Leïla Lamandier - ARPPE en Berry

À partir de quel âge les enfants peuvent être accueillis ?

Réponse : Guy Janvrot - Maison des énergies

On ne peut pas accueillir les enfants avant 6 ans et l'hébergement est à partir de 7 ans.

Question : Dominique Borderieux - MACIF

Pour les centres c'est payant ou gratuit ?

Réponse : Guy Janvrot - Maison des énergies

Ce sont les tarifs classiques qui s'appliquent. Voir la plaquette dans le dossier.

Question : Dominique Borderieux - MACIF

Les visites sont possibles sur une journée ou une demi-journée ?

Réponse : Guy Janvrot - Maison des énergies

Pour pouvoir fonctionner il faut de l'hébergement, c'est beaucoup plus rentable. Cependant les visites sur une journée sont possibles. (Lieu de démonstration d'énergie renouvelable. Développement de services sur ce sujet là.)

Question : Dominique Borderieux - MACIF

Nous sommes un peu agressé commercialement sur les modes d'énergie, est-ce une arnaque ou pas ? Corde à l'arc pour le public quitte à payer pour s'informer et en sortir plus intelligent !

Réponse : Guy Janvrot - Maison des énergies

Je suis pour le tourisme intelligent.

CLOTURE DE LA JOURNEE

Daniel VANDEVIVERE

Président de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre (CRESS Centre)

Et

Christian LEMAIGNAN

Professeur à l'Université de Poitiers, créateur d'un Master de l'ESS

Pour Christian LEMAIGNAN :

Qualité des intervenants. Points à retravailler ou à affiner pour l'avenir de la CRESS.

Trois « T » :

- Technologie années 80 ;
- Talent années 90 ;
- Tolérance diversité culturelle et nous sommes actuellement dans ce cadre.

Avenir cinq « P » :

- Publics : jeunes, adolescents, insertion, personnes âgées, statuts des personnes (entrepreneurs à l'essai, bénévoles, créateurs). Les bénévoles : peu parlé d'eux mais génèrent de l'activité. Faire liste de tous les publics à qui s'adresse l'Economie Sociale et Solidaire pour que chacun s'y retrouve ;
- Partenariats : mobilisation de beaucoup de personnes. Journée ou soirée spéciale partenaires pour les valoriser et les reconnaître. La plupart des structures deviennent des référents de ces partenaires (PAIO) ;
- Promotion : visibilité (novembre 2008 consacrée à l'Economie Sociale et Solidaire). Etude à transmettre au président de la CRESS et réalisée en Poitou-Charentes ;
- Proximité : dimensions de solidarité et de proximité d'activités locales (nettoyage à domicile par exemple). Réfléchir sur les réseaux de structures de proximité ;
- Précarité : la précarité de l'emploi (temps partiel etc.), du public et des territoires.

Pour Daniel VANDEVIVERE :

Remerciements très sincères aux participants, à Christian Lemaignan, aux participants de terrain qui se sont tous exprimés.

Remerciements à ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée : Dominique Borberieux, Emile Cohen.

Enfin, pour en finir avec les remerciements, je veux évidemment remercier mes collaboratrices Caroline Dumas et Aurore Da Silva (1,5 en équivalent temps plein !).